

Pays de la Loire, Loire-Atlantique  
Guérande  
Saillé

## Moulin à farine dit le Moulin Neuf ou le moulin du Port-au-Vin

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA44004190  
Date de l'enquête initiale : 2008  
Date(s) de rédaction : 2008  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : repéré

### Désignation

Dénomination : moulin à farine  
Appellation : Moulin Neuf, Moulin du Port-au-Vin

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart  
Références cadastrales : 1819, L2, 559

### Historique

Moulin à vent banal du domaine du roi de Saillé, nommé le Moulin Neuf ou le Moulin du Marché, ou encore le Moulin du Port au Vin (matrice cadastrale 1819). Il a probablement été construit au cours du dernier quart du XVII<sup>e</sup> siècle, suite au marché passé le 11 août 1688 entre Pierre de Combles, Sieur de Nayves, afféagiste des moutaux du roi pour le territoire de Guérande, et René Denyel, maçon. Il est porté au cadastre de 1819 dans la section L2, parcelle 559. Il a été détruit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou bien au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait probablement d'un moulin-tour.

Période(s) principale(s) : Temps modernes

### Description

Moulin de type indéterminé, peut-être un moulin-tour ?

### Éléments descriptifs

Énergies : énergie éolienne

### Typologies et état de conservation

Typologies : moulin à vent de type indéterminé ; moulin à vent tour (?)  
État de conservation : détruit

### Références documentaires

#### Documents d'archive

- Archives départementales de Loire-Atlantique. 4 E 62/3. **Marché pour la construction d'un moulin à vent à Saillé.** 1er août 1688.
-

Archives départementales de Loire-Atlantique. 4 E 62/13. **Ferme des moulins banaux de Saillé : le moulin neuf et le moulin de Navalet. 1707.**

## Annexe 1

**Marché de construction entre NH Pierre de la Plateville, receveur et directeur des domaines du roi, au nom de Pierre de Combles, Sieur de Nayves, afféagiste des moutaux du roi audit territoire de Guérande, d'une part, et René Denyel, maître maçon, tailleur de pierre, pour la construction d'un moulin à vent, pour le service des sujets de sa Majesté, proche Saillé, 11 août 1688 (Archives départementales de Loire-Atlantique ; 4 E 62/3).**

« A scavoir que ledit Denyel promet et s'oblige de prendre les fondements en terre sollide que ledit Sieur de Plateville lui désignera, proche le bourg de Saillé, d'un moulin à vent pour le service des subjectz de sa Majesté audit bourg, qu'il construira de bonnes pierres, de massonne à chaux et sable, avecq la porte et fenestres de pierres de taille, à la hauteur que les verges ayent cinquante pieds de longueur, laquelle massonne aura par le bas trois pieds d'épaisseur depuis un pied de l'aras de la terre jusques au flanc du haut qui sert pour l'assiette de la meule et moulage, et tout le flanc, ou haut dudit moulin, jusques au [sein], de deux pieds d'épaisseur, les [tous] réduits et bien régulièrement construit sans fourneaux, pierres seiches, bois ny meschantes massonnes, laquelle massonne de moulin aura cinquante et cinq pieds de tour ou circonférence par le dehors et basty aplomb depuis le haut jusques au bas, et les fondemens de quatre pieds d'épaisseur jusques à l'aras de terre et un pied au-dessus en réduisant au surplus à trois pieds réduits jusques à l'assiette du moulage comme dit est. Fournira ledit Deniel les verges, verrons, queue, marbre, madriers, jumelles, boistier, fuzeau, allichons, étraintes, tremet, met, eschelle, fuzée, charpente, sommier, sablères, chevrons, lattes, [sernes], et généralement et entièrement toutes les massonnes, charpentes, ferreures, chaux, sables, atrais et dépendances pour rendre ledit moulin bien et deubement renable, sans qu'il en couste autre chose audit Sieur de Plateville, fors et excepté la meule et le moulage qu'il acheptera après que ledit moulin sera construit, et le cercle de fer pour accoler ladite meule et les faire placer à ses frais seulement, et au surplus ledit Denyel fournira le reste comme dit est, en sorte que ledit moulin puisse estre accomply, moulant et tournant et boisé ainsy qu'est celuy du Bout de la rue de Saint-Armel de cette ville, fors que ledit moulin sera plus gros et haut ainsy qu'il est dessus dit, sans que ledit Denyel puisse y employer aucuns bois gastés, vermoulus ny chargez d'aubours en aucun endroit, mais fera de la qualité, bonté, façon et emboisture requises, et la charpente faite, jointe et ferrée bien et deubement, et le tout ensuite veu et vizité par gens connoissans que les partyes appelleront respectivement pour scavoirsy ledit ouvrage est bien et deubement fait et accomply. À quoy ledit Denyel travaillera et fera travailler immédiatement après que ledit Sieur de Plateville lui aura désigné le fond et incessamment lui rendra son renable du tout dans cinq mois après ladite désignation du fond que ledit Sieur de Plateville lui fera après que ledit Sieur de Combles aura ratifié le présent marché, pourquoy il fera dilligence de se (sic) faire dans quinzaine prochaine, et au cas qu'il ne l'auroit agréable ledit présent marché sera et demeurera nul et sans effet et sans aussy despens, dommages et [intérêts] de part et d'autre. Et ont esté les clauses, conditions et marché de la construction dudit moulin ainsy fait et accordé entre partyes pour et moyennant la somme de mil trante livres, laquelle somme se poyera audit Denyel à feur et proportion qu'il y travaillera et acheptera les bois et matériaux et avancera les ouvrages, en sorte qu'il ne pourra débourcer ladite somme de mil trante livres en entier qu'après le renable finalement rendu ».

31 août 1688, acte par lequel René Denyel s'est associé à Julien Henry, maître charpentier demeurant au bourg de Saint-André, pour la construction dudit moulin avec l'accord du Sieur de Plateville, qui a accepté de prolonger le délai pour l'achèvement des travaux jusqu'au trente mars prochain (1689).

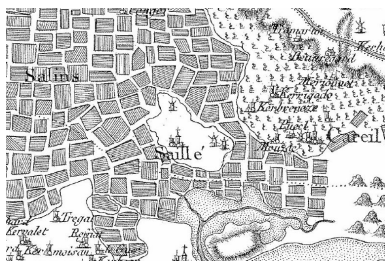
4 septembre 1688, quittance donnée par René Denyel et Julien Henry au Sieur de Plateville pour avoir reçu de lui la somme de 132 lt., et pour avoir adressé une lettre au Sieur Branger, marchand à Nantes, par laquelle ils lui commandent 8 à 10 tonneaux de chaux, la ferrure du moulin et autres matériaux nécessaires à sa construction.

19 septembre 1688, quittance donnée par René Denyel et Julien au Sieur de Plateville pour avoir reçu la somme de 120 lt. qui a servi à payer du bois fourni par François Leroux pour la construction du moulin.

14 octobre 1688, quittance donnée par René Denyel et Julien au Sieur de Plateville pour avoir reçu la somme de 200 lt., qui a servi à payer du bois fourni par le seigneur de la Chapelle Roche-Giffart pour la construction du moulin.

27 novembre 1688, quittance donnée par René Denyel et Julien au Sieur de Plateville pour avoir reçu la somme de 191 lt. à valloir sur la construction du moulin, qui reconnaissent aussi avoir reçu 30 barriques de chaux de Nantes et 6 barriques de chaux de [Berget] charroyées par Nicolas André, pour ladite construction.

## Illustrations



Les moulins de Saillé. À l'ouest, le moulin du Grand-Chemin. À l'est, le Moulin-Neuf (à gauche) et le moulin de Leuvalay (à droite). Extrait de la carte dite de Cassini, n° 159. Belle-Île. 1787.

Autr. Fessard Langelay  
IVR52\_20104400171NUCA



Plan masse et de situation. Extrait du plan cadastral de Guérande, année 1819, section L2, parcelle 559, échelle d'origine, 1/2500.  
IVR52\_20084404032NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les moulins de Guérande (IA44004193) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Guérande

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Guérande : présentation de la commune et de l'aire d'étude (IA44004487) Pays de la Loire, Loire-Atlantique, Guérande

Auteur(s) du dossier : Christian Cussonneau, Ronan Durandière

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Ville de Guérande





Plan masse et de situation. Extrait du plan cadastral de Guérande, année 1819, section L2, parcelle 559, échelle d'origine, 1/2500.

Référence du document reproduit :

- Plan cadastral, 1819. (Archives départementales de Loire-Atlantique ; 7 P 2492).

IVR52\_20084404032NUCA

(c) Conseil départemental de la Loire-Atlantique

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation